

Savoir prendre en charge les patients à risques médicaux avec les dernières recommandations



Pour tous les praticiens qui se posent des questions sur les conduites à tenir en fonction du terrain médical du patient.



“Nous avons la responsabilité d’analyser l’état de santé de nos patients et d’adapter nos traitements et prescriptions. En quelques années, de nombreuses recommandations sont sorties ou ont été profondément modifiées, êtes-vous certain d’être à jour ? Cette formation donne les clés pour analyser efficacement le terrain de chaque patient afin de sécuriser votre pratique quotidienne.” Dr Yordan Benhamou

Le programme de la formation

1 journée de formation pour les chirurgiens-dentistes
9h00 – 17h30 (Pauses et déjeuner inclus)
Formateur : Dr Yordan BENHAMOU

Avec ateliers

VALIDANTE

Introduction :
détection des terrains à risque avec questionnaire médical, examen clinique et contact médical.

**Définitions, origines, évaluations
et préventions primaire/secondaire des :**

- Risque infectieux
- Risque hémorragique

- Risque médicamenteux
 - Risque allergique
 - Risque d’ostéonécrose
 - Risque vital = risque de complication aigüe
- Tableaux de correspondance risque/terrain

Conclusion

Objectifs pédagogiques

- Un questionnaire médical bref et efficace pour détecter les risques
- Des éléments de compréhension pour l’origine de chaque risque
- Une méthode d’évaluation du risque individuel et de la conduite à tenir pour chaque cas sous forme de tableau

BULLETIN D'INSCRIPTION

Conseils personnalisés au 01 44 90 93 91/94 ou formation@ufsbd.fr



Indiquez votre choix

Avignon le 17 septembre 2020

Paris le 01 octobre 2020

Informations sur le participant

*Charte du traitement des données (RGPD) sur www.ufsbd.fr

Madame Monsieur

Nom d'usage : _____

Nom de naissance: _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

RPPS (carte de l'ordre) : _____

ADELI : _____

Tél : _____

Email* : _____

Sélectionnez le mode de financement :

Tarifs

Praticien Adhérent UFSBD 360 €

Praticien non adhérent 392 €

Avec l'ANDPC : Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel

Avec le FIF-PL
Pour les praticiens libéraux

- Je m'inscris à cette action de DPC sur www.mondpc.fr et m'engage à participer à l'intégralité de la formation
- Je joins un chèque de caution d'un montant de **392 €**, accompagné du bulletin d'inscription complété que je retourne à l'UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris, dans un délai maximal de **15 jours** avant le démarrage de la formation.

Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS, dans un délai maximal de **15 jours** avant le démarrage de la formation.

Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.fifpl.fr
Ce bulletin fait office de devis et programme pour votre prise en charge

Avec OPCA PEPSS/ACTALIANS – n° SIRET 784 719 247 00057 – n° DRFP 11752372075

- Je suis **dentiste salarié**, je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS, dans un délai maximal de **15 jours** avant le démarrage de la formation.
Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur <https://www.opcoep.fr/>

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Les lieux, horaires et conventions me seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation, aucun remboursement ne pourra être demandé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer l'intégralité de la prestation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant et/ou en cas de force majeure (grève nationale, transports, intempéries...) l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner ou annuler la prestation avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département, j'y adhère : je joins un chèque de 50 €